

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 20 MARS 2026 à 18 heures**

Affiché le : 23 Mars 2026

Le Conseil Municipal de la commune de MALBUISSON s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Claude LIETTA, Maire sortant.

Etaient présents : Frédéric VIENNET - Cécile VIEY - Alain CHOQUET - Fanny DIVEL - Thierry LOCATELLI - Juliette CAPRETTA - Pierre HEINTZ - Laetitia MARTIN FOURNIER - Christophe PODICO - Carine SCHWARTZMANN - Patrick GRACIEUX - Gaëlle DROUIN – Marie-Christine ARMBRUSTER - François JEANNEROD - Julie LEPRINCE

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Fanny DIVEL a été élue secrétaire de séance.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Claude LIETTA, maire sortant, qui après l'appel nominal, a rappelé les résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 15 mars 2026.

Il informe que Monsieur Julien DEVILARD a notifié par courrier du 19 mars 2026, sa démission au mandat de conseiller municipal de la commune de Malbuisson.

Madame Julie LEPRINCE, en qualité de candidate venant immédiatement sur la liste au titre de laquelle il a été élu, est appelée à le remplacer.

Monsieur Pierre HEINTZ, le plus âgé des membres du conseil, a pris la présidence.

Le bureau de contrôle des élections du maire et des adjoints a été constitué par :

- secrétaire : Fanny DIVEL
- assesseurs : Christophe PODICO – Marie-Christine ARMBRUSTER

ELECTIONS – Election du Maire

Le président a invité le conseil à procéder à l'élection du maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

ELECTION DU MAIRE

1^{ER} TOUR de scrutin

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
 - nombre de bulletins litigieux, blancs ou nuls : 01
 - nombre de suffrages exprimés : 14
 - majorité absolue : 08
- a obtenu 14 voix : Monsieur Frédéric VIENNET

Monsieur Frédéric VIENNET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et a été immédiatement installé.

M. Frédéric VIENNET élu maire, a pris la présidence.

DELIBERATION

NUMERO	COMPETENCE	OBJET de la DELIBERATION	VOTE
22/2026	ELECTIONS	Création de 4 postes d'adjoints	Unanimité

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur Frédéric VIENNET, élu maire, à l'élection des 4 adjoints.

Le maire a constaté le dépôt de : 1 liste N°01
comportant dans l'ordre les noms des candidats suivants :

- Cécile VIEY
- Alain CHOQUET
- Juliette CAPRETTA
- Patrick GRACIEUX

ELECTION DES ADJOINTS

1^{ER} TOUR de scrutin

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- nombre de bulletins litigieux, blancs ou nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 08

La liste n° 1, conduite par Mme Cécile VIEY, a obtenu 15 voix.

La liste n° 1, conduite par Mme Cécile VIEY, ayant obtenu la majorité absolue a été élue.

Sont proclamés adjoints :

- **1^{er} adjoint :** Mme Cécile VIEY
- **2^{ème} adjoint :** M. Alain CHOQUET
- **3^{ème} adjoint :** Mme Juliette CAPRETTA
- **4^{ème} adjoint :** M. Patrick GRACIEUX

Ils ont été immédiatement installés.

Le Maire a ensuite donné lecture de la charte de l' élu local dont un exemplaire a été distribué à chaque membre du conseil.

DELIBERATION

NUMERO	COMPETENCE	OBJET de la DELIBERATION	VOTE
23/2026	ELECTIONS	Délégations du conseil municipal au maire	Unanimité

APPROBATION PROCES-VERBAL

Le procès-verbal du conseil municipal du 03 Mars 2026 est adopté à l'unanimité.

Malbuisson, le 23 mars 2026



Le Maire,

Frédéric VIENNET